

Séance d'ajournement du 20 octobre 2020

Séance d'ajournement du conseil tenue au lieu habituel des séances, ce mardi 20 octobre 2020, laquelle étaient présents : : M. Martin Couillard, M. Benjamin Bourcier, M. Martin Dumaresq, M. Jacques Giroux, M. Guy Lemieux sous la présidence de M. Gaétan Ménard formant quorum.

M. Mathieu Mercier est absent à cette séance

Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière est présente à cette séance.

Résolution no. 20-155 **Vitesse Rang du Dix**

Proposé par : M. Martin Dumaresq
Appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise l'installation d'un dos d'âne, d'un panneau arrêt lumineux ainsi qu'un avertisseur de vitesse dans le Rang du Dix pour diminuer la vitesse dans ce Rang.

Adopté

Résolution no. 20-156 **Pancarte Parc de la Rivière**

Proposé par : M. Benjamin Bourcier
Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise l'installation par Phaneuf Design du remplacement de nouveaux panneaux au Parc de la Rivière au coût de 2 098 \$ plus taxes.

Adopté

Résolution no. 20-157

Eglise

Proposé par : M. Benjamin Bourcier

Appuyé par : M. Martin Couillard

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal demande une étude des coûts des travaux d'ingénierie et de tous les autres coûts inhérents concernant la viabilité du projet de rénovation de l'Église.

Adopté

Résolution no. 20-158

Terrain arrière cimetière

Attendu qu'une demande de M. Simon Montpetit quant à la possibilité d'acquérir une partie du terrain située à l'arrière du cimetière;

Attendu que M. Montpetit pourrait faire un échange de terrain avec la municipalité et une partie de lot 4715732, partie de terrain à côté du cimetière, qu'il envisage d'acquérir;

En conséquence il est proposé par : M. Martin Couillard

appuyé par : M. Guy Lemieux

et résolu unanimement

Que la demande de M. Montpetit soit refusée compte tenu que ce terrain devrait être conservé pour des activités communautaires ou bâtiments communautaires.

Un vote est pris à ce sujet :

Pour garder le terrain sans aucune modification

M. Martin Couillard

M. Benjamin Bourcier

M. Martin Dumaresq

M. Jacques Giroux

M. Guy Lemieux

M. Gaétan Ménard

Adopté

Résolution no. 20-159
Levée de la séance

Proposé par : M. Guy Lemieux
Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Que la séance d'ajournement du 20 octobre soit levée à 21h

Adopté

Gaétan Ménard
Maire

Ginette Prud'Homme
Directrice générale et secrétaire trésorière